

Liberté Égalité Fraternité

Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Amiens, le 05 octobre 2022

La déléguée régionale académique

à

Pôle d'appui aux politiques jeunesse, engagement et sport

Affaire suivie par : Nathalie LIETARD

Tél.: 03 59 71 34 77

Mail: nathalie.lietard@region-academique-hauts-de-france.fr

20 Square Friant Les 4 Chênes 80039 AMIENS Cedex 01

Objet: MJSEA - campagne de recueillement 2022

Mesdames et Messieurs les Présidents,

De nombreuses associations, clubs et structures sont présentes sur notre territoire. Les bénévoles qui les animent sont des personnes qu'il convient de soutenir et d'encourager par l'attribution d'une médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Dans la perspective de présenter des candidatures diversifiées à la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif au titre des prochaines promotions, il serait particulièrement appréciable de recueillir vos propositions.

Je vous rappelle les conditions minimales à satisfaire pour l'attribution de cette distinction de contingent régional réservée aux éminents services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif :

conditions

domicilié en Hauts-de-France, activité bénévole de niveau régional ou multi

départemental (dont une en Hauts-de-France)

médaille de bronze

: 6 années d'activités bénévoles

médaille d'argent

: 4 années après l'obtention de la médaille de bronze

soit 10 années d'activités bénévoles

médaille d'or

5 années après l'obtention de la médaille d'argent

soit 15 années d'activités bénévoles

Je vous précise que ces distinctions sont attribuées chaque année dans le cadre de deux promotions, le 1er janvier et le 14 juillet.

Il paraît judicieux d'intégrer dans vos propositions un nombre de candidatures féminines et de jeunes en rapport avec la réalité du bénévolat régional.

Vous trouverez, à cet envoi, la fiche de procédure reprenant la totalité des informations concernant l'attribution de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif et l'imprimé de proposition au titre du contingent régional.

Je vous remercie pour votre nécessaire concours permettant la viabilité des commissions d'attribution et vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, l'assurance de ma considération distinguée.

P/La déléguée régionale académique, Le responsable du pôle d'appui aux politiques jeunesse, engagement et sport,

9

deremy DAVELU

Mesdames et Messieurs les Présidents du mouvement sportif et associatif

P.I

Fiche de procédure et imprimé de proposition



MÉDAILLE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF PROCEDURE AU TITRE DU <u>CONTINGENT REGIONAL</u>

INFORMATIONS GENERALES

L'attribution de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif répond aux règles fixées par le décret n° 2013-1191 du 18 décembre 2013 modifiant le décret n° 69-942 du 14 octobre 1969.

Secteurs d'activité :

Elle est destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées honorablement par des **actions bénévoles**, au service :

- de l'éducation physique et des sports,
- des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives,
- des colonies de vacances, des œuvres de plein air, des activités de loisir social et de l'éducation populaire,
- d'activités associatives au service de l'intérêt général,
- de toutes les activités se rattachant aux catégories définies ci-dessus.

Conditions d'accès et d'éligibilité :

Cette distinction honorifique comprend 3 échelons :

Médaille de bronze : justifier de six années de services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Médaille d'argent : justifier de dix années de services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, dont quatre années de mérites après la médaille de bronze,

Médaille d'or : justifier de quinze années de services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, soit au moins cinq années de mérites après la médaille d'argent.

Sur le contingent régional, le candidat doit obligatoirement au moment de la demande :

- être domicilié dans un des départements des Hauts-de-France,
- exercer des activités bénévoles (club ou association) à dimension régionale (ex : arbitre, juge régional, trésorier de ligue) ou à dimension départementale si elles s'étendent sur au moins 2 départements (dont un dans les Hauts-de-France).

CONSTITUTION DU DOSSIER

La candidature doit être présentée par un tiers qui certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Le dossier se compose :

- d'un imprimé de proposition reprenant l'état civil du candidat, ainsi que la qualité, la nature des mérites en précisant les dates (sans oublier de développer les sigles) et l'avis circonstancié du proposant.
 Il doit impérativement être signé.
 - Par ailleurs, toute promotion au grade supérieur suppose l'existence de mérites nouveaux non encore récompensés ou une régularité dans l'investissement.
- d'une photocopie de pièce d'identité ou d'un extrait d'acte de naissance.

Pour tout dossier incomplet, un complément d'information sera demandé auprès du proposant.

Le dossier de proposition est téléchargeable sur le site de la préfecture de région/préfecture du Nord et de la DRAJES.

Lien: https://www.nord.gouv.fr/Demarches-administratives/Autres-demarches/Distinctions-honorifiques-et-medailles/Medaille-de-la-jeunesse-des-sports-et-de-l-engagement-associatif

Lien: https://www1.ac-lille.fr/jeunesse-engagement-sports-education-populaire-et-vie-associative-122701

CALENDRIER ET ENVOI DU DOSSIER

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est attribuée 2 fois par an à l'occasion du 1er janvier et du 14 juillet.

Le dossier doit parvenir :

- principalement par email à l'adresse suivante : pref-misea@nord.gouv.fr
- ou par courrier à Préfecture de région

Cabinet du Préfet

Bureau du protocole, des visites officielles et des distinctions honorifiques

12 rue Jean Sans Peur

CS 20003

59039 LILLE cedex

- pour les promotions Bronze □ au plus tard le 15 avril pour la promotion du 14 juillet
 - □ au plus tard le 1er octobre pour la promotion du 1er janvier

Argent et Or $\ \square$ au plus tard le 1er février pour la promotion de juillet

□ au plus tard le 1er août pour la promotion de janvier.

Les dossiers arrivant après ces dates seront instruits pour la promotion suivante.

ATTRIBUTION DE LA MEDAILLE

La médaille de Bronze est attribuée par le préfet de région sur proposition du délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports des Hauts-de-France.

Les décisions concernant les médailles d'Argent et d'Or sont prises par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports sur proposition du préfet et sur la base de l'avis du délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports des Hauts-de-France.

ENVOI DU DIPLOME

Le diplôme est transmis par la Préfecture au service gestionnaire MJSEA puis adressé au récipiendaire par voie postale avec accusé de réception.

CONTACT - CONTINGENT REGIONAL

DRAJES des Hauts-de-France Gestionnaire : Nathalie LIETARD Téléphone : 03 59 71 34 77

Mail: nathalie.lietard@region-academique-hauts-de-france.fr OU drajes-papjes@region-academique-hauts-de-france.fr

CONTACT - CONTINGENTS DEPARTEMENTAUX

SDJES 02

Gestionnaire : Aline MARRO Téléphone : 03 64 16 81 70 Mail : aline.marro@ac-amiens.fr

SDJES 59

Gestionnaire : Emilie BEHAGUE (bronze)

Téléphone: 03 59 71 34 22 Mail: emilie.behague2@ac-lille.fr Gestionnaire: Bruno DECOCK (or et argent)

Téléphone: 03 59 71 34 92 Mail: bruno.decock@ac-lille.fr

SDJES 60

Gestionnaire : Cyriel BAUDON Téléphone : 03 60 01 93 90 Mail : cyriel.baudon@ac-amiens.fr

SDJES 62

Gestionnaire : Aurélie SIKORSKI Téléphone : 03 03 59 71 34 09 Mail : aurelie.sikorski1@ac-lille.fr

SDJES 80

Gestionnaire : Mourad TAIEBI Téléphone : 03 60 01 93 81 Mail : mourad.taiebi@ac-amiens.fr

MEDAILLE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF IMPRIME DE PROPOSITION AU TITRE DU <u>CONTINGENT REGIONAL</u>

☐ BRONZE : 6 ans de services rendus à la	a cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif			
☐ ARGENT : 10 ans de services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ET être titulaire depuis au moins 4 ans de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif				
	cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ET être daille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif			
L'attribution de la médaille de la jeunesse, décret n° 2013-1191 du 18 décembre 2013	, des sports et de l'engagement associatif répond aux règles fixées par le modifiant le décret n° 69-942 du 14 octobre 1969.			
Informations sur le CANDIDAT ▶ JOIN	NDRE IMPERATIVEMENT UNE COPIE D'UNE PIECE D'IDENTITE OU UN			
	RAIT D'ACTE DE NAISSANCE A LA DEMANDE			
Nom				
Nom marital				
Prénom(s) (tels qu'ils figurent sur le pièce d'identité)				
Date de naissance (format : XX / XX / XXXX)				
Lieu de naissance - code postal - pays (pour Paris, Lyon et Marseille, indiquer l'arrondissement)				
Nationalité				
Adresse complète (pour Paris, Lyon et Marseille, indiquer l'arrondissement)	2			
Téléphone (fixe ou portable)				
Mail				
Situation professionnelle (en activité – sans emploi – retraité(e))				
Profession (en toutes lettres)				
Si vous êtes fonctionnaire, indiquer le ministère de rattachement				
Nom de l'employeur				
Adresse complète de l'employeur				
Informations sur le CANDIDAT ▶ NOT	ER LES DISTINCTIONS OBTENUES			
Médaille de bronze JSEA le (format : XX / XX / XXXX)				
Médaille d'argent JSEA le (format : XX / XX / XXXX)				
Autres distinctions officielles obtenues ex : palmes académiques, ordre national du mérite,				
(lister et indiquer la date d'obtention et de remise éventuelle)				

Informations sur le CANDIDAT ► ASS	OCIATION, CLUB,	, ACTUEL(LE)		
Nom de l'organisme (en entier)				
Discipline				
Adresse complète				
Téléphone				
Mail			<u></u>	
Nom du président				
Informations sur le PROPOSANT TELEPHONIQUE ET DE MESSAGERIE O D'ELEMENTS COMPLEMENTAIRES	(autre que le QUI SERONT UTII	candidat) ► REN ES EN CAS DE	NSEIGNER LES DEMANDE DE F	COORDONNEES PRECISIONS OU
Nom Prénom				
Fonction exacte dans l'organisme				
Adresse complète de l'organisme				
Téléphone (fixe ou portable)				
Mail				
Avis circonstancié sur le candidat :				
			2	

Période	Fonction exercée	Club, structure
(de à)	(en entier : président, entraîneur,)	(nom et ville – département)
		9 8
		r
	The state of the s	1, 2, 4
	*	

Le ca	ndidat est-il inform	né de votre demand	de de distinction 1	?	OUI		NON	
S'agit	-il de la première (demande pour ce c	andidat dans l'éc	helon?	OUI		NON	
Cette servic	demande de prop es rendus et l'avis	position devra être d s du proposant (qui	complétée avec la doit être circonsi	a plus gra tancié).	inde précisio	on, nota	amment en o	ce qui concerne les
Vous	pouvez y apporte	r toute pièce compl	émentaire que vo	ous jugere	ez utile : CV,	titres o	obtenus,	
Les d	emandes de pro	position sont à ac	lresser :					
- k	principalement pa	ar email à l'adress	se suivante : <u>pre</u>	f-mjsea(nord.gouv	<u>.fr</u>		
- 0	ou par courrier à Préfecture du Nord Cabinet du Préfet Bureau du protocole, des visites officielles et des distinctions honorifiques 12 rue Jean Sans Peur CS 20003 59039 LILLE cedex							
- p	oour les promotion	ns Bronze	□ au plus tard □ au plus tard					
		Argent et Or	□ au plus tard □ au plus tard					
Pour dossi	tous renseignem er, au 03 59 71 3	après ces dates s nents complémenta 4 77 (les mercredi, s-papjes@region-ad	iires, vous pouve jeudi et vendred	ez contac ii) ou par	ter Madame mail à <u>natha</u>	e Nath	alie LIETAF	RD, gestionnaire du -academique-hauts-
CAC	HET		.	DATE :				
				NOM E	T QUALITE	≣:		
				SIGNA	TURE :			

Informations complémentaires